Centre de Loisirs en Milieu Ouvert JEAN GOUJON

Square jean goujon 94500 Champigny sur Marne

a / fax : 01.48.80.63.33☑ clme.goujon@free.fr

CENTRE DE QUARTIER JEAN GOUJON

PROJET DE CENTRE

Pédagogique et de Fonctionnement

Année 2015-2018

Directrice: Nadège AGODOR



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



SOMMAIRE

Projet Pédagogique

I	LE CONTEXTE GENERAL	
1. 2. 3. 4.	Le centre « d'animation ouvert » Le quartier Le public Les locaux	p.4 p.4 p.5 p.5
II	LES INTENSIONS EDUCATIVES	
1. 2.	Les finalités éducatives Le centre de quartier 2.1 Les objectifs visés 2.2 Les modalités de mise en œuvre	p.6 p.7 p.7 p.7
III <u>NATURE DES ACTIVITES, MODALITES D'ACCUEIL,</u> <u>MISE EN ŒUVRE.</u>		
	Objectif Généraux Objectif Opérationnelles	P.8 P.10
Projet de fonctionnement		
II IV V	Caractéristique des locaux I. Répartition des temps d'activités / repos II.Modalités de fonctionnement de l'équipe V. Modalités d'accueil des handicapés V. Modalités d'évaluation de l'accueil VI. Modalités d'accueil du CLAS VII. Modalités logistiques	p.19 p 19 p 21 p 27 p 27 p 28 p 28
•	ii. Modulios logistiques	P 20

I LE CONTEXTE GENERAL

Conformément aux orientations éducatives de la Municipalité précisées dans le Projet Educatif Local (aide à la parentalité, développement des activités de cultures et de loisirs et accompagnement à la scolarité) et compte tenu de l'action engagée par le service politique de la ville au niveau du quartier, le projet pédagogique du CLMO a pour objet de développer pour les trois ans qui viennent des actions qui visent à renforcer le liens social, à atténuer l'échec scolaire (en accueillant au sein du CLMO un atelier CLAS et en travaillant auprès des familles pour les aider à ce replacer au centre de l'éducation de leurs enfants) et à développer des compétences (activités sportives, de plein aire, activités qui développe la capacité à vivre ensemble, activités d'expression, d'acquisition techniques...) pour chaque enfant qui fréquente la structure.

1. Le centre « d'animation ouvert »

Le centre d'animation en milieu ouvert Jean goujon constitue l'un des moyens mis en œuvre dans le **quartier du Bois l'Abbé** pour répondre aux besoins de la population en matière d'éducation et d'accompagnement social.

Les objectifs s'articulent autour de trois axes opératoires, à savoir proposer des activités **d'animation, de prévention et d'éducation** à des enfants âgés entre 6 et 13 ans qui ne fréquentent pas de structures associatives ou municipales.

L'accueil à l'activité convient bien aux attentes des enfants qui ne viennent qu'en fonction des programmes proposés. Toutefois, pour que les ateliers puissent fonctionner normalement, on leur demande de respecter les horaires pour la plupart établis avec eux.

Les enfants rentrent manger chez eux le midi sauf les jours de grandes sorties ou ils emmènent un repas froid.

Les horaires d'ouverture au public sont donc les suivants :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h15 à 19H00
- Le mercredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00
- Le samedi de 13h30 à 18h00

En période de vacances scolaires, le centre fonctionne à l'identique du mercredi avec une interruption le midi lorsqu'il n'y a pas de sortie ou de grande animation à la journée.

2. Le quartier

Le quartier du Bois l'Abbé est classé en Zone Urbaine Sensible, ZEP (Zone d'Education Prioritaire) et REP PLUS... ainsi qu'en Zone de Sécurité Prioritaire.

Depuis quelques années le quartier du Bois l'Abbé a bénéficié, dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain d'aménagement important ayant pour objectif :

- Désenclaver le quartier : l'ouvrir sur les territoires environnants, améliorer sa desserte en transports en commun, en organisant le rabattement vers la nouvelle gare Grand Paris Express, et valoriser son image ;
- Valoriser les espaces et les équipements publics ;
- Renforcer l'attractivité résidentielle du quartier : réhabiliter et résidentialiser les logements, diversifier l'habitat, soutenir la copropriété ;
- Soutenir et développer l'activité économique au sein du quartier.

Ces transformations ont permis de développer les relations entre le CLMO et le coordinateur social du Service Politique de la Ville ainsi que les différents partenaires du quartier (associations, structure municipale, OPAC, 3F...).

3. Le public

Le centre de loisirs en milieu ouvert accueille un public de nationalités différentes à dominantes Africaine, Antillaise et Maghrébine. Les situations familiales sont diverses et parmi elles on dénombre plusieurs familles monoparentales et quelques familles polygames.

Chômage et précarité touchent quelques familles et ont dans certains cas pour conséquence de laisser les enfants livrés à eux-mêmes. Dans l'ensemble, les enfants qui fréquentent le centre de quartier sont souvent issus de familles nombreuses. Beaucoup s'inscrivent chez nous car les parents disent ne pas avoir les moyens financiers suffisants pour les inscrire au centre de loisirs traditionnel.

Le nombre d'enfants fréquentant la structure varie selon les jours et la période, (de septembre à juin, le nombre d'inscrits évolue toujours de façon croissante) :

- Le mercredi environ 75 enfants (moyenne annuelle)
- les soirées environ 60 enfants
- le samedi environ 40
- Et les vacances scolaires environ 83.

Globalement les enfants sont extrêmement demandeurs d'activités quelle que soit la nature de ces dernières (travaux manuels, sports, jeux divers, sorties culturelles...)

4. les locaux

Ils sont situés au rez-de-chaussée d'un immeuble et accolés au centre commercial du Bois l'Abbé. Le centre a obtenu une habilitation pour l'accueil de 100 enfants.

II LES INTENSIONS EDUCATIVES

1. Les finalités éducatives

Extrait du projet éducatif de l'association CLME.

- « ...Le renforcement des droits de l'enfant » reconnaît à celui-ci, en sus des droits de protections et des droits de prestations, des droits de participations, traduisant une évolution du statut de l'enfant : l'enfant-objet de protection, devient également enfant-sujet, acteur de sa vie, pour autant que ses capacités le lui permettent... »
- « ...Pour prendre en compte cette évolution, il importe de reconnaître autrement que dans les mots, l'infinie diversité des personnalités enfantines et la nature des besoins qui peuvent être très différents... »

Les grandes lignes des enjeux éducatifs de la ville et de l'association :

- Réduire les inégalités sociales.
- Permettre aux enfants d'être citoyen de leur vie, à travers une participation entière et active.
- Développer le réseau temps libre dans sa globalité (parents, écoles, associations, CLSH, services municipaux...)

Chaque année, le CLME organise une journée pédagogique qui permet de rassembler tout le personnel des centres, des élus de l'association et municipaux, et des intervenants extérieurs autour d'une thématique d'éducation.

Au Bois l'Abbé, la <u>mise en œuvre de l'animation de quartier</u> vise à intervenir auprès des enfants qui ne fréquentent pas les structures d'accueil traditionnelles.

La tranche d'âge ciblée va de 6 ans à 13 ans. Afin d'assurer un lien avec la tranche d'âge supérieure, les 12/13 ans sont systématiquement orientés (information, présentation, familiarisation) vers le service Jeunesse.

Par ailleurs, les actions que nous développerons se feront à partir du projet de "Contrat Urbain de Cohésion sociale" qui articule 3 axes principaux, **l'animation**, **l'éducation**, **la prévention**.

S'agissant de l'animation

Nous viserons à avoir une action globale et cohérente sur le quartier en répondant aux besoins des enfants par des loisirs humanisant qui valorisent aussi, autant que faire se peut, leur propre culture et identité.

Cette action d'animation se développera autour de la pratique sportive (tournois, jeux traditionnels, cycles et stages sportifs...), d'activités scientifiques et techniques (micro fusée, objets volants, ...), d'activités ludiques et récréatives (rallyes, jeux de cour, kermesse, camping, cyclo...), d'activités culturelles et d'expression (manuelle, corporelle...). Le jeu sera le principal moteur de toutes nos animations.

S'agissant de l'éducation

Si chaque action éducative a ses caractères propres, toutes sont complémentaires et doivent viser le développement global de la personne et la formation du citoyen.

Nous développerons cette action d'éducation dans toutes nos interventions et animations au niveau des comportements (respect d'autrui, des matériels...) mais également au travers d'initiatives qui permette à l'enfant de vivre une expérience de vie collective dans un contexte inhabituel, propice à toutes formes de découvertes et de sensibilisations structurantes et profitables.

S'agissant de la prévention

Nous viserons à **combattre tous les phénomènes d'inadaptation et d'exclusion des enfants**. Il semble que la pression sociale laisse de moins en moins à l'enfant le temps de l'essai, de l'erreur, de l'initiation. Le jeu revêt en conséquence une importance encore plus grande puisqu'il est une des possibilités fondamentales de mise en oeuvre de ces moments de la construction de la personnalité de l'enfant.

Cette action de prévention s'intégrera dans les grandes animations dans la cité. En journée ou en demie-journée et en collaboration avec les centres de loisirs du quartier, nos animateurs veilleront à ce que certains espaces, aujourd'hui désinvestis de par leur manque d'intérêt, soient réappropriés par les enfants. Nous aurons, par ailleurs, une attention toute particulière en direction des plus jeunes pour leur faire connaître les structures déjà existantes afin d'en favoriser leur venue.

En effet, les animations proposées devront permettre aux enfants de (re)découvrir les infrastructures municipales ou associatives qu'ils ne fréquentent pas ou peu (bibliothèques, clubs sportifs, etc.). Elles s'articuleront en projets d'activités autour de thèmes très divers pour lesquels à priori, les enfants ne ressentent pas forcement d'intérêt (ponctualité, les droits de l'homme en général et des enfants en particulier, la peinture, la sculpture, la lecture, la musique, la connaissance de la ville, du quartier, la santé, etc.).

Tous ces thèmes seront abordés au travers du jeu afin que l'enfant s'approprie et s'implique au mieux dans ce qui a été décidé. Ces activités doivent susciter la réflexion, le plaisir et, bien-sûr, être adaptées à l'âge et aux capacités de l'enfant.

A tous les moments de la vie du centre, nous nous donnons également pour objectif «à long terme » de faire émerger chez l'enfant certaine grande valeurs humaines qui paraissent essentielles : La responsabilité, le respect mutuel, l'esprit de solidarité, le goût de l'effort, l'esprit critique, l'esprit de justice et le sens de la démocratie.

2. Le centre de quartier

Le centre de quartier Jean Goujon fait parti des dispositions éducatives du contrat temps libre. Il est défini par la fiche action n°2 sous l'intitulé : « Structure d'animation ouverte au Bois l'Abbé. »

2-1 Objectifs visés:

Ouvrir sur le quartier du Bois l'Abbé un lieu d'animation s'adressant à une population d'enfants de 6 à 13 ans ne fréquentant pas les structures d'accueil dans leur forme traditionnelle.

2-2 Modalités de mise en œuvre :

A partir des locaux situés square Jean Goujon (au cœur du quartier), il s'agit d'accueillir le public en structure ouverte. A l'exception des animations de rue (Temps fort, fête de quartier, Atelier pour tous, jeux collectifs...) ou tout enfant de la commune peut participer gratuitement et sans adhésion, l'inscription au centre est obligatoire. Les famille payent une adhésion de 5,50 euros par trimestre (ou 22 euros à l'année), qui permet à l'enfant de participer à toutes les animation proposées par le centre.

C'est également un lieu :

- Qui agit sur la socialisation,
- Qui organise la vie collective,
- D'écoute et d'expression pour les enfants,
- De détente et de loisirs,
- D'échange et de rencontre sous toutes ses formes,
- De prévention, d'éducation et d'animation.

III Nature Des Activités, Modalités d'Accueil, Mise En Œuvre

Durant toute l'année, tout devra être mis en place pour permettre à l'enfant de vivre au mieux le temps passé au centre de quartier.

Les notions de détente, de respect, du rythme de vie, et de choix ne pourront découler que d'un travail d'équipe de qualité.

1. Objectifs généraux

1.1 Assurer le bien être de chaque l'enfant

L'organisation, les choix, les décisions pris par l'équipe d'animation au sein du centre de quartier devrons toujours se référer à cette priorité « le bien être et l'intérêt de l'enfant ».

L'un des objectifs du centre est de permettre aux enfants de bien vivre la vie en collectivité, d'en apprécier les avantages et d'en comprendre les contraintes. L'équipe d'animation créera les conditions pour que :

- Chacun puisse trouver sa place,
- Les nouveaux enfants inscrits puissent s'intégrer facilement dans les groupes,
- Les règles de vie soient clairement définies et énoncées
- Toutes les animations prennent bien en compte la grande diversité des capacités et des attentes des enfants

Ces aspirations passent par une vigilance accrue à l'égard :

- Des règles de sécurité et d'hygiène,
- De l'équité et respect du rythme individuel
- Du respect pour soi-même et autrui,

1.2 Lieu d'apprentissage de la vie en collectivité.

Le rôle de l'équipe d'animation est de créer les conditions pour que :

- Chacun puisse trouver sa place,
- Permettre l'intégration des nouveaux enfants et une cohésion de groupe.

Il est nécessaire de veiller à l'influence du groupe sur l'individu et de l'individu sur le groupe.

1.3 Favoriser la liberté d'expression (ouverture d'esprit et curiosité)

Une des missions du centre de quartier est de favoriser :

- La prise de parole ou tout autre moyen d'expression (art, écriture, sport ...)
- La critique tant positive que négative car critiquer c'est réfléchir. La seconde étape étant de s'investir pour construire et reconstruire.
- Permettre aux enfants de se placer en tant qu'acteur et auteur, ce qui implique de la part de l'adulte un travail d'écoute et d'analyse d'une part, et la capacité à créer les conditions favorables à la mise en œuvre des projets d'autre part.

1.4 Faciliter l'implication des familles.

Ce partenariat est placé au centre du projet.

En effet, l'action auprès des enfants ne peut prétendre être efficace sans communication avec la cellule familiale.

Un des objectifs sera donc d'impliquer les parents à la vie du centre, permettant ainsi :

- à l'équipe d'animation d'appréhender l'enfant dans sa globalité et ainsi mieux le comprendre,
- de créer un climat de confiance et de transparence
- aux parents de s'investir dans les loisirs de leurs enfants en les partageant.

1.5 Contribuer à renforcer le lien social.

Un des objectifs du centre de quartier est d'éveiller la curiosité des enfants, de leur faire découvrir de nouvelles activités. Le travail de partenariat avec les services sportifs et culturels, les associations... de la ville s'inscrivent dans cette démarche.

Cela à pour but de faire prendre conscience aux enfants qu'ils font culturellement partie d'un quartier et d'une ville et qu'ils peuvent y participer activement.

Une majorité des enfants ne part pas ou peu en vacances. La fréquentation du centre de quartier est leur seule « évasion ». Il faut donc élargir au maximum les possibilités de ces enfants en leur faisant découvrir toutes les activités de proximité qui sont à leur disposition. L'objectif étant, en règle générale, d'éveiller l'intérêt des enfants pour qu'ils fréquentent ces lieux facilement et si possible en famille.

Les règles de vie en collectivité aident l'enfant à se socialiser. En effet, des valeurs telles que le goût de l'effort, la patience... peuvent aisément se révéler essentielles tant à l'école que dans les relations avec autrui.

De plus les échanges inter-centres seront favorisés afin de permettre aux enfants des différents quartiers de la ville de se rencontrer.

1.6 Découverte d'un nouvel environnement.

Afin d'ouvrir l'esprit des enfants et d'éveiller leur curiosité il est important de pouvoir leur permettrent de découvrir les richesses d'un nouvel environnement, d'autres coutumes ou activités.

Tous les éclairages pédagogiques précédemment énnoncés constituent en subtance le contenu des trois principaux objectifs généraux suivant :

1. Prévention :

Prendre en charge les enfants livrés à eux-mêmes et présentant de sérieux risques d'exclusion sociale. Ouverture sur le monde, connaissance des institutions de la république (sociales, politiques, culturelles)

2. Education

Travailler essentiellement sur les comportements, le respect des autres, des lieux, des matériels mis à disposition. C'est aussi cherché à développer les capacités physiques, intellectuelles et morales de chacun.

3. Animation

Proposer des activités de loisirs valorisant l'identité et la variété des cultures des enfants concernés. Apprendre à vivre en collectivité, échangé, communiquer.

2 Objectifs Opérationnels

2.1 Répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant en terme d'hygiène, de santé, d'attention, et de relation

Le But atteindre dans les trois ans :

Hygiène, santé.

Un des objectifs est de sensibiliser les enfants aux règles d'hygiène élémentaires. Il faut ajouter un rôle de dépistage et de prévention.

Un des rôles de la vie en collectivité est également de veiller à la santé des enfants d'un point de vue général. En effet, la vigilance à cet égard est primordiale. Si un enfant vient à se plaindre d'une quelconque douleur, ou si un adulte détecte un problème d'ordre médical (dentaire, psychologique...), il doit impérativement le noter sur le cahier d'infirmerie d'une part, et en informer le directeur afin que le nécessaire soit fait au plus vite : prévenir les parents, les orienter si besoin est sur le service compétent....

Prévention

Un travail particulier doit être mené avec les enfants sur la prévention routière et les accident de la vie domestique. Deux facteurs important d'accident chez les enfants. Les déplacement en groupe, le maniement des outils... devront faire l'objet d'une vigilance accrue de l'équipe d'animation et d'un travail de sensibilisation tant par les projets que dans la vie quotidienne.

Besoins d'attention et de relation

Besoin d'être reconnu en tant qu'individu. Accompagner l'enfant afin qu'il puisse se sentir soutenu et capable de se réaliser (notion d'autonomie). Lui permettre de créer, d'être auteur et acteur de ses loisirs (projet d'enfant).

Les moyens mis en place :

- L'attitude, le comportement de l'adulte,
- La mise en place de temps de parole
- La mise en place de projet d'enfant
- Les activités comme moyen d'expression.

Les actions

- «Temps forts» permettant aux enfants de découvrir, d'assimiler et de s'accommoder des repères, consignes et apprentissages relatifs à l'hygiène du corps, à la propreté vestimentaire, à la vie de groupe, à la prévention routière et aux accidents domestique....
- Temps de parole à partir de ce qui peut être lu, vu ou entendu via la presse (revue hebdomadaire), le documentaire, le film, le témoignage.
- Activités permettant d'acquérir les comportements requis (prévention routière circuit vélo), ateliers utilisant des outillages spécifiques (menuiserie, mécanique...)
- Initiative permettant à l'enfant de développer ses connaissance en terme d'hygiène alimentaire (repas sur le centre, atelier cuisine...)

Evaluation

Critère 1 Connaît les devoirs d'une hygiène corporelle de base

Indicateur. Lavage régularité des mains

Régularité de la douche et du shampoing

Critère 2 Connaît les devoirs d'une hygiène vestimentaire de base

Indicateur Fréquence du changement des vêtements

Propreté du linge

Critère 3 Connaît les règles de sécurité dans le centre et à l'extérieur

Indicateur Connaît les consignes en cas d'incendie

Aux bons comportements sur la chaussée et dans les transports Comportement respectueux vis à vis de soi-même et d'autrui

Critère 4 Connaît les principes d'une alimentation équilibrée

Indicateur .participe activement à élaboration de menus (repas exceptionnel au centre)

Echelle d'évaluation : (1-2-3) Acquis – Non acquis – En cours d'acquisition

(4) Satisfaisant – Moyen – Pas satisfaisant

2.2 Organiser avec les enfants leur vie collective

Le But atteindre dans les trois ans :

La vie en collectivité implique le respect de certaines règles pour le bien être de tous. Elles donneront des repères aux enfants, les aideront à se structurer, à grandir et à se sociabiliser.

En début d'année, les animateurs présenteront et expliqueront aux enfants les points non négociables. Les points suivants devront y apparaître :

- Respect sous toutes ses formes : soi, autrui, locaux, matériels...
- Liberté d'expression

Régulièrement, ces règles seront reprises avec les enfants. Certaines règles seront négociables, d'autres non, mais quelle que soit la règle posée, une explication est nécessaire. Toute notion d'interdiction doit être expliquée pour qu'elle soit comprise et profitable.

En cas d'entrave par un ou plusieurs enfants des règles établies, il sera mis en place des « travaux d'intérêt généraux ». C'est à dire que les enfants devront effectuer des « actions » qui profiteront à l'ensemble du groupe. Ces actions seront définies avec les enfants en fonction de la gravité de l'acte (ex : rangement des salles, tri des jeux de société…)

Chacun doit pouvoir trouver sa place au sein de la collectivité et s'exprimer.

Les actions

- Temps d'animation permettant à l'enfant de participer à l'élaboration des programmes et des contenus de journée.
- Activités donnant à l'enfant la possibilité de consolider des savoirs et savoir-faire et d'en acquérir de nouveaux dans différents domaines y compris ceux de son choix quand la demande s'inscrit dans le champ des possibilités.
- Fixer les règles de vie collectivement et aménager des temps de discussion permettant d'effectuer des points de situation ou des points d'ordre.

Evaluation

Critère 1 Les projets de l'enfant (s'il y a) sont pris en compte

Indicateur Propose, sait défendre son idée

Est capable de formuler un projet simple

Nombre de projet mis en place

Critère 2 Consolide ou découvre un domaine d'acquisition

Indicateur Sait utiliser la technique

Sait réutiliser la technique lors d'une autre activité

Echelle d'évaluation : (1-2-) Satisfaisant – Moyen – Pas satisfaisant

(2) Acquis – Non acquis – En cours d'acquisition

2.3 L'activité comme outil et non comme finalité.

Le But à atteindre dans les trois ans :

L'activité, le jeu, les loisirs en général sont des éléments primordiaux du monde de l'enfance. En tant que professionnels de l'animation, il ne faut pas oublier la nécessité pour un enfant de simplement jouer. En revanche, il ne faut pas considérer le jeu comme une finalité en soi mais comme un moyen d'expression, de construction, d'évasion et de communication pour l'enfant.

Chaque temps d'activité doit être envisagé dans sa globalité. L'animateur doit être capable de définir clairement ce qu'il souhaite développer et apporter à l'enfant lorsqu'il entreprend une activité.

Les activités menées ont pour objectifs de permettre aux enfants de s'exprimer de différentes façons mais aussi de développer de nouvelles connaissances, de s'investir dans la vie du centre et du quartier, et cela de façon concrète.

Les actions

- Mise en place d'atelier (La menuiserie, patisserie, cinéma, chant...
- L'art
- Les projets d'enfant
- Les sports collectifs (stage sportifs avec les éducateurs)
- La natation (initiation, jeux et sports aquatiques)
- L'inter culturalité.
- La mise en place de temps de parole, du coup de chapeau

Tous ces projets ont comme objectifs communs : « aider les enfants à grandir » en leur permettant :

- De s'exprimer,
- D'acquérir de nouvelles connaissances,
- De devenir responsable, d'être à l'origine de décisions et d'actions qui auront des conséquences visibles sur la vie du centre.

Evaluation

Critère 1 Sait utiliser les différents temps de parole dont il dispose

Indicateur Prend la parole facilement

S'exprime facilement

Propose, sait défendre son idée Est capable de formuler un projet

Sait écouter les autres

Est capable d'accepter les propositions qui ne sont pas les siennes

Critère 2 Utilise facilement les différentes techniques d'expression

Indicateur Participe à des jeux dansés

Sait raconter une histoire

Participe à des jeux d'expression théâtrale

Participe à l'élaboration d'écrits

Chante facilement

Critère 3 Participation active aux différents temps d'activité

Indicateur Sait utiliser le matériel

Est capable d'utiliser la technique proposée Est capable d'aller au bout de son activité

<u>Echelle d'évaluation</u> : (1-2-3-) Satisfaisant – Moyen – Pas satisfaisant (3) Acquis – Non acquis – En cours d'acquisition

2.4 Dynamiser les échanges qui constituent et entretiennent le lien social.

Le But à atteindre dans les trois ans :

Un autre des objectifs du centre est de permettre aux enfants de se socialiser, de prendre conscience qu'ils font partie d'un groupe, d'un quartier, d'une ville. Et ainsi être capable de s'approprier les lieux, les règles, l'espace en s'investissant dans un projet collectif de nature culturelle, solidaire, artistique et sportive.

Les actions

- La participation à des évènements municipaux (fête de quartier, festival, grandes initiatives...)
- Rencontre avec les enfants des autres centres de la ville.
- Partenariat avec les institutions culturelles et sportives de la ville.
- Participation au Téléthon
- Accentuer notre présence dans le quartier en multipliant les animations de rue.

Evaluation

Critère 1 Conformité du comportement en fonction des situations

Indicateur Respecte les consignes

S'approprie le cadre pédagogique utilisé Sait utiliser les matériels mis à disposition

Est capable de participer activement à la concertation collective

S'intéresse aux activités sportives S'intéresse aux activités culturelles

S'intéresse aux activités scientifiques et techniques

Echelle d'évaluation : Satisfaisant – Moyen – Pas satisfaisant

2.5 Multiplier les relations avec les familles.

Le But à atteindre dans les trois ans :

Capter et garder la confiance de tous les parents

Les moyens de communications employés, et notamment les rencontres, visent à favoriser les échanges avec les familles en plaçant l'enfant au centre du débat. Le but est de parvenir à une communication plus importante avec les parents afin de connaître l'enfant dans sa globalité.

Les actions

- Organisation de soirée rencontre
- Création d'atelier parents / enfants
- Participation aux initiatives du quartier
- Organisation de sortie famille
- Participation aux Kermesses des écoles Jacques Solomon et Anatole France

Evaluation

Critère 1 Perception du centre par les familles

Indicateur Participation des familles aux différentes initiatives

Nature et fréquence des contacts avec les familles Implication des familles dans la vie du centre

Echelle d'évaluation : Satisfaisant – Moyen – Pas satisfaisant

2.6 Mise en œuvre d'un séjour.

Le But à atteindre dans les trois ans :

Renforcer la dynamique de groupe enfant à travers l'organisation d'un séjour.

Offrir aux enfants un séjour vacance structuré et de qualité, permettant aux enfants d'avoir un repère, une base.

Avec comme activités dominantes :

- Rencontre et échange avec la population locale.
- Activités sportives et artistiques en rapport avec la richesse du milieu.
- Découverte de la faune et la flore.
- Prise en compte des tâches collectives.

L'organisation d'un mini séjour nous permet également de répondre à d'autres objectifs :

- L'implication des familles
- Le respect des autres
- Respects des règles
- Renforcement des liens groupe / enfant

Les actions

- Séjour sportif et de pleine nature à la montagne
- Activité nature en camping.

- ...

Evaluation

Critère 1 Participation active à la construction du séjour

Indicateur Implication des familles

Implication des enfants aux différentes étapes de construction du projet

Capacité d'adaptation

S'interresse à la population, au mode vie, à l'environnement...

Capacité à camper, à séjourner dans un nouvel environnement naturel et humain

<u>Echelle d'évaluation</u> : Satisfaisant – Moyen – Pas satisfaisant



I Caractéristique des locaux

Le centre se compose :

- de trois salles d'activités
- d'une cuisine pédagogique
- de trois régies de rangement pour le matériel.
- d'un bureau
- de sanitaires garçons et filles
- d'un hall d'accueil

De plus la proximité du centre de loisirs Anatole France permet d'avoir accès à la cour de l'école du même nom.

Les trois salles d'activités ont été aménagées de façon thématique :

- Salle de jeux : on y trouve les jeux de société, et on y organise les jeux d'intérieurs ;
- Salle de vie : C'est le lieu des discussions, des débats, des chants ainsi que la bibliothèque.
- <u>Salle d'activité manuelle</u>: c'est ici que les enfants font différentes activités de création comme la peinture, la poterie, le collage, le dessin, le plâtre... En soirée cette salle est utilisée par le CLAS.

L'aménagement des salles permet un accès autonome aux jeux, aux livres et au matériel de dessin. Par contre les enfants ne sont pas autorisés à entrer dans les régies matérielles.

II Répartition temps activités / Repos

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h 15 à 19h
- Les mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Les samedis de 13h30 à 18h
- Durant les vacances scolaires, le centre est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h; Le centre est fermé les samedis avant et pendant les vacances.

Les horaires peuvent changer en fonction des sorties et des temps forts.

LA JOURNEE TYPE:

8 heures 30 : Accueil des enfants, présentation de la journée et jeux calmes.

Ce moment permet aux enfants d'être accueilli dans le calme et de les laisser commencer la journée à leur rythme. Il répond à un besoin relationnel de l'enfant.

Rôle de l'animateur :

- Etre présent et actif, jouer avec les enfants et profiter de ce moment pour établir ou renforcer les liens avec chaque enfant.
- Noter les enfants présent sur la liste (un seul animateur).
- A aucun moment laisser les enfants sans surveillance
- Accueillir les enfants et les parents avec le sourire.

9h15 : Rangement des jeux par les enfants. Etre attentif au respect du matériel (jeux complets, bien rangés et au bon endroit). Rassemble et appel. Présentation des activités.

19

Développer les connaissances et les capacités de l'enfant au travers d'activités ludiques et éducatives.

Rôle de l'animateur :

- Respecter le rythme de l'enfant en alternant les activités physiques et les activités plus calmes.
- Adapter la durée de l'activité en fonction de l'âge des enfants.
- Veiller à ce que les enfants participent à tout (on ne les force pas on les invite à faire).
- Donner le choix à l'enfant (autant d'activités que d'animateurs)
- Essayer les activités et préparer le matériel à l'avance, assurer la réussite de l'activité.
- Ranger la salle et le matériel (cela fait partie de l'activité).

11h 30: Retour au calme avec du chant ou des discussions.

Ce retour au calme se fait par petit groupe (chaque animateur garde le groupe avec lequel il était en activité). Ce moment est primordial pour un départ des enfants dans les meilleures conditions.

Rôle de l'animateur :

- Respecter ce moment qui fait du bien à tout le monde
- Chercher les chansons à l'avance
- Profiter de ce temps pour corriger l'expression orale des enfants et enrichir leur vocabulaire.

12h 00 : Fermeture du centre pour le repas.

Le centre ne fournit ni la collation, ni le déjeuner, ni le goûter. Pour les sorties à la journée les enfants apportent leur propre pique-nique. Le repas des animateurs est pris en charge par le centre lors des sorties et Temps fort.

Rôle de l'animateur :

- Vérifier les pique-niques des enfants (1 sandwich et 1 bouteille d'eau obligatoire, le reste est libre).
- Préparer les activités de l'après-midi.

13h 30: Ateliers d'accueil

Des petits ateliers sont dispersés dans le centre. Chaque atelier est mené par un animateur. Les enfants choisissent leur atelier et le mènent jusqu'à la fin.

Rôle de l'animateur :

- Animer les ateliers.
- Veiller à ce que tous les enfants soient en ateliers et qu'ils y restent.

14h 15 : Rangement des ateliers par les enfants, les animateurs doivent être attentifs au respect du matériel (jeux complets, bien rangés et au bon endroit). Rassemblement et présentation des activités.

14h 30: Temps d'activité.

Même objectif que le matin. Permettre à chaque enfant d'être auteur et acteur de ses loisirs.

Rôle de l'animateur :

- Préparer son matériel à l'avance, le ranger ainsi que la salle.
- En cas d'activité salissante protéger les enfants, le sol et le mobilier. Laver correctement le matériel et veiller à ce que les lavabos restent propres.

16h 30 : Bilan de la journée avec les enfants, coup de chapeau ou temps de parole.

Récolter les impressions des enfants sur leur journée, les différentes activités, les relations afin de rectifier ou refaire selon leurs avis. Ce moment sert également à faire une mise au point des règles de vie, à régler les éventuels problèmes...

Le temps de parole est un moment de discussion, où les thèmes sont lancés par les enfants. Le but est de permettre à chaque enfant de s'exprimer librement sur le(s) sujet(s) de leur choix. C'est également le moment de quoi ?......

Rôle de l'animateur :

- Prendre ce bilan au sérieux, c'est une étape importante de l'évaluation d'une journée.
- Essayer de le rendre ludique
- Veiller à la participation d'un maximum d'enfants

17h 00 : Départ échelonné des enfants. Mise en place des ateliers calmes.

A partir de 17h les enfants peuvent rentrer chez eux quand ils le désirent. Comme à 13h30, les animateurs proposent aux enfants des ateliers calmes.

Rôle de l'animateur :

 Etre présents et attentifs lors du départ des enfants, celui-ci doit avoir lieu le plus calmement possible.

18h00: Fermeture du centre.

Rôle de l'animateur :

- Vérifier le rangement des salles.
- Fermer fenêtres, lumières des salles
- Vérifier les toilettes

III Modalité de fonctionnement de l'équipe

LES ACTIVITES.

Notre conception des activités.

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'« agir » que l'enfant va se construire et apprendre à maîtriser son environnement.

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

L'activité est une interaction entre la personne et le milieu (environnement, cadres de vie, outils et matériaux, autres enfants et adultes...)

Nous favorisons une démarche de projet, individuel ou collectif, et tentons d'inscrire les activités dans une "chaîne" afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).

Les domaines d'activités.

Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines:

- Le jeu, sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, de construction, grands jeux...)
- Les activités d'expressions (manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques...)
- Les activités de découverte (sorties, visites de musée, cinéma, théâtre, découverte du milieu urbain, découverte d'autres milieux...)

- Les activités physiques et sportives.
- La lecture, le conte...
- Animation de rue, vie de quartier, fêtes...

LE TRAVAIL D'EQUIPE.

Composition de l'équipe.

L'équipe est composée d'animateurs professionnel titulaire de la fonction publique territoriale et d'animateurs occasionnels bénéficiants d'un CEE (Contrat d'Engagement Educatif).

Une directrice titulaire du BAFD et du DUT Carrières Social option Animation Socio-culturel.

Elle est garante du bon fonctionnement du centre de quartier. Elle donne aux animateurs les moyens :

- D'appliquer les valeurs des projets éducatifs et pédagogiques.
- De connaître ou d'informer sur les règles de sécurité et la réglementation.
- De se former en permanence sur le plan technique et pédagogique.
- De travailler dans de bonnes conditions matérielles et psychologiques.

Ses fonctions:

- L'animation de l'équipe.
- La gestion financière, matérielle et administrative.
- Les relations avec les différents partenaires.
- Les relations avec les familles.
- La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires.

De plus elle doit veiller:

- Au suivi des enfants.
- A l'investissement personnel, au travail de chacun, sanctionné par une évaluation individuelle et régulière.
- A l'état des relations entre les individus dans le but de maintenir une dynamique de travail.
- A la bonne circulation des informations entre l'équipe d'animation et la hiérarchie.

De trois animateurs titulaires (1 BAFD complet et 1 en cours de formation et un Titulaire du BEPJEPS) et d'animateurs vacataires diplômés ou en formation.

Ils sont garant de:

- L'animation des différents moments de la journée.
- L'accueil des enfants.
 - La préparation des activités, leur mise en place, et leur rangement.
- la sécurité physique et affective de chaque enfant
- du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.

Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activité définie en équipe.

Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.

Le respect et l'engagement moral des animateurs sont indissociables du fonctionnement harmonieux de la structure:

On attend donc de l'animateur :

- Etre et se sentir responsable.
- S'efforcer de demeurer créatif et dynamique.
- Privilégier l'écoute et la communication avec les enfants, les parents, l'équipe et toutes autres personnes.
- Informer les familles sur la vie de leurs enfants au centre.
- Savoir prendre des initiatives.

- Priorisé la sécurité des enfants.
- Montrer le bon exemple.
- S'investir dans la vie du centre et dans les projets mis en place.
- Etre ponctuel.
- Avoir une participation active à tous les moments de la vie du centre.
- Avoir une tenue correcte et un langage exemplaire.
- Ne pas fumer en présence des enfants.
- Assurer la sécurité morale, physique et affective.
- Respecter le rythme biologique des enfants.
- Etre juste avec chaque enfant.
- Respecte un certain droit de réserve à propos des situations des familles.
- ... cette liste n'est pas exhaustive

ORGANISATION DU TRAVAIL DE L'EQUIPE.

Nous disposons d'heures afin de préparer nos journées (tous les mercredis et samedis de 18h à 19h, ainsi que 5h de préparation par période). Les réunions sont obligatoires et incontournables.

Ces temps servent à:

- L'analyse du travail en référence au projet pédagogique. Celle-ci peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- La préparation des activités.
- La préparation des temps forts et autres grandes initiatives
- La mise en place des projets.
- Echanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.
- A faire le bilan de la période

Le directeur et l'ensemble des animateurs y participent. Elles sont animées par le directeur.

L'équipe a à sa disposition une documentation riche et diverse (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation, possibilités d'activités dans les environs, textes et documents pédagogiques...). Chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail.

Le bilan de fin de période nous permet de faire le point et d'évaluer le travail réalisé. Des bilans plus courts sont organisés en soirée pour régler les problèmes au cas par cas, afin d'éviter d'attendre la fin de période et de laisser s'installer un climat de conflit. Afin de pouvoir évaluer au mieux nos actions plusieurs outils ont été créé sous forme de fiche :

- Fiche temps fort
- Fiche initiative
- Fiche projet et fiche séances
- Fiche cycle sportif et fiche séance
- Fiche stage sportif (avec le service des sports)

Ces fiches sont remplie le soir même. Elles sont également la mémoire des actions menées sur la structure. Gardées d'une année sur l'autre elles permettent d'améliorer notre travail.

Avec les enfants un bilan est également mis en place afin de récolter les impressions des enfants et ainsi mieux répondre à leurs envies et besoins. Ceux-ci sont faits en fin de journée.

LA FORMATION DES ANIMATEURS.

Le directeur est garant de la formation des animateurs. Il suit plus particulièrement les animateurs en formation (BAFA, formation professionnelle) et assure leur validation. Un protocole de suivi est mis en place avec chacun. Les critères de validation sont précisés en début de stage.

LA RELATION AVEC LES PARENTS

Les relations avec les parents sont essentielles si nous voulons que notre structure ne se limite pas seulement à être un intermède dans la vie de l'enfant. La continuité de nos objectifs éducatifs peut trouver un écho chez les familles si nous les convainquons de leur nécessiter pour le bon développement de l'enfant. Et c'est en discutant avec les parents que l'on sera à même de les convaincre ou tout du moins de les sensibiliser.

Les contacts seront donc pris par le biais: des fêtes de quartier, le « porte à porte », certains projets d'activité (voyage, repas à thème sur le centre), l'école...

D'autres moyens seront aussi déployés :

- Voie orale : rencontre sur les accueils
- Voie écrite : panneaux, affichages, journal de centre
- Rencontre sur la structure (une en septembre pour présenter l'équipe, une en janvier pour la bonne année et une en juin pour présenter ce qui à été fait pendant l'année.)
- Participation aux Kermesses des écoles Jacques Solomon et Anatole France

Les techniques de communications utilisées et notamment les rencontres, visent à favoriser les échanges avec les familles en plaçant l'enfant au centre du débat. Elles pourront également servir d'outils d'évaluation : de quelle façon est perçu le travail effectué au centre de quartier ? Que signifie le centre pour eux ?

EXIGENCES DE TRAVAIL

La sécurité

- La cohérence de l'équipe d'animation est l'affaire de tous donc de chacun.
- A tout moment de la journée connaître le nombre d'enfants présents.
- Toujours avoir sur soi une liste avec le nom et le prénom des enfants. Laisser un double dans le bureau du responsable.
- Compter les enfants le plus souvent possible.
 - * En sortant du centre
 - * A la montée du car
 - * A la descente du car
 - * à n'importe quel moment de la journée
- A aucun moment les enfants doivent être sans surveillance.
- Pour des raisons évidentes de sécurité, la cigarette et le portable sont interdits pendant les heures de travail

Pour les déplacements à pied vous devez :

- Mettre les enfants en rang par deux
- *Un animateur devant*: qui sera le premier du rang et ne laisse pas d'enfant devant lui. Il doit arrêter les enfants pour traverser et veiller à ce que les enfants le suivent bien. Ne jamais laisser le rang s'étaler, si des enfants tardent faire stopper le rang.
- *Un animateur derrière*: qui sera le dernier du rang et ne laisse pas d'enfant derrière lui. Son rôle est de faire avancer les enfants qui traînent afin de ne pas laisser le rang s'étaler. Il veille également à ce que les enfants soient correctement rangés et n'aillent pas sur la route.
- Si vous êtes plus de deux animateurs les autres se répartissent le long du rang coté route sur le trottoir.
- Pour traverser vous devez faire stopper le rang au niveau des passages piéton et vous mettre de chaque côté afin de bloquer les voitures. Ne faire avancer les enfants qu'une fois en place.

- L'animateur veillera, à chaque sortie, à informer son responsable du lieu de sortie, des horaires de départ et de retour, ainsi que de l'identité des enfants (nom et prénom) par le biais du listing prévu à cet effet.
- En sortie prendre la trousse de premier secours et la vérifier avant le départ, ainsi que les fiches sanitaires des enfants. A votre retour remplacer ce que vous avez utilisé.
- Après chaque soin, même bénin, notifier l'acte sur le cahier d'infirmerie qui se trouve dans l'armoire à pharmacie.
- Pour des raisons de sécurité et d'assurance l'animateur n'est pas autorisé à transporter un enfant dans son véhicule personnel ou autre, en cas d'urgence appeler les pompiers.

Pour les déplacement en car :

- Comptage et pointage des enfants à la montée dans le car.
- Le responsable du convoi doit posséder la liste des enfants transportés
- Quand le directeur, ou l'adjoint, n'est pas présent dans le car, un chef de convoi doit être désigné clairement.
- Les enfants et encadrement doivent être assis, ceintures de sécurités attachées, lorsqu'elles existent.
- L'encadrement se répartit équitablement dans l'autocar, et notamment à proximité des portes issues de secours.
- Les animateur sont tenus à une obligation de surveillance et à une grande vigilance au point d'accueil.
- A la descente de l'autocar, les enfants doivent être systématiquement comptés et pointés nominativement, et correspondre à la liste de transport.
- Les enfants doivent être déposés sur le trottoir en toute sécurité (pas sur la chaussée).
- A la fin de la sortie, le chef de convoi vérifie dans l'autocar s'il ne reste pas d'enfants (ne pas hésiter à regarder sous les sièges), de vêtements, de sacs,...
- Si tout va bien c'est le chef de convoi qui donne l'accord au chauffeur de quitter les lieux.

Pour l'activité Piscine

- Taux d'encadrement : 1 animateur pour 8 en primaire
- Le petit bain est réservé aux enfants non nageurs (matérialisé par un marquage et la pose d'une ligne d'eau) en l'absence de celle-ci, réclamé là.
- Le grand bain est utilisé uniquement par les nageurs (enfants titulaires du brevet de 25 m, ou testé par un des MNS présent sur le bassin)

Avant de partir :

- Vérifier que les enfants ont leur tenue de bain complète, maillot de bain, serviette, gel douche.
- Etablir la liste des enfants participant à l'activité qui sera emportée par l'animateur. Noter les enfants sur le listing journalier du centre. Distinguer les enfants nageur et non nageur en cas d'impossibilité de groupe cohérents tous seront considérer comme non nageur et utiliseront le petit bassin.
- Vérifier que les enfants participant non pas de contre-indication à l'activité.
- Emporter les bonnets de piscine marquée à l'effigie du CLME

<u>A la piscine</u> :

- En arrivant, les groupes se présente obligatoirement à la caisse pour accéder à la piscine, annonce le nombre d'enfants et d'animateurs et le nom du centre.
- Une fois dans les vestiaires les enfants ainsi que les accompagnateurs e mettent en tenue de bain : maillot de bain, bonnets spécifiques au CLME pour les enfants et LES ANIMATEURS (noir pour les maternels et orange pour les primaires) pas de short de bain.
- Dès que les enfants sont prêts, l'animateur les conduits aux WC, puis aux douches.
- Un regroupement des enfants ainsi qu'un comptage est effectué par l'animateur qui va avec les enfants se présenter au chef de bassin ou au MNS.
- A chaque déplacement (sortie de bassin ou entrée de bassin) un comptage est effectué.
- Rappeler aux enfants les règles de sécurité (ne pas courir, ne pas plonger, ne pas sortir de l'eau sans avertir l'adulte, ne pas faire pipi dans l'eau etc....)
- Si les enfants portent des ceintures de flottaison, vérifier son attache.
- Veiller à la condition physique des enfants (fatigue, hypothermie)

En cas d'immersion involontaire, <u>alerter immédiatement le MNS</u>, fait sortir le groupe du bassin et les compter.

A la sortie des bassins :

- Compter les enfants et faire l'appel puis informe le MNS de la sortie du groupe.
- Passer à la douche et aux WC.
- Les enfants sont recomptés avant d'accéder aux vestiaires.
- Veiller à ce que les enfants se rhabillent correctement, surtout les maternels.
- Vérifier le vestiaire avant de quitter les lieux afin de ne rien perdre.

En cas d'accident:

Bénin: - Rassurer l'enfant

- Soigner sa blessure

- Notifier l'acte sur le cahier d'infirmerie.

Grave: - Surtout ne jamais relever l'enfant

- Eloigner les autres enfants qui seront pris en charge par un autre animateur.

- Sans laisser l'enfant seul appeler les pompiers en précisant votre nom, le lieu

exact de l'accident, le nombre de blessé, la nature des blessures

Règles de vie

- Aider les enfants mais ne pas faire à leur place, c'est les rendre autonomes. Ne pas retoucher un travail effectué par un enfant, le rôle de l'animateur est de le mettre en valeur pas de le dénaturer.
- En tant qu'animateur et adulte responsable, nous devons avoir une attitude responsable et respectueuse des enfants. Chacun surveille son langage, ses attitudes et sa tenue vestimentaire.
- En cas de problème, en parler et ne pas laisser s'installer un climat de conflit, les bilans sont faits pour cela. L'animation est avant tout un travail d'équipe.
- Si un animateur met, par son attitude ou autre, un ou plusieurs enfants en situation de danger (physique ou morale), il est du devoir de chacun d'intervenir et d'en référer ensuite à son supérieur. Si vous savez et que vous n'intervenez pas c'est que vous cautionnez.
- En cas d'absence prévenir le directeur le plus tôt possible, afin de pouvoir vous faire remplacer, et fournir un justificatif à votre retour.

- Après chaque activité manuelle ou physique, nettoyer et ranger le matériel à sa place. Si l' activité est salissante protéger les tables, le sols et les enfants.
- Ne jamais utiliser de produit ménager, toxique ou dangereux avec les enfants.
- Veiller à laisser le centre propre même en cours de journée, ranger donc au fur et à mesure, et faire la vaisselle après chaque utilisation.
- Le couloir n'est pas une salle d'activité, les enfants n'ont pas à y « stationner »
- Il est strictement interdit de frapper, bousculer ou d'agresser verbalement un enfant, ce qui inclut toute phrase ou attitude qui pourrait rabaisser un enfant.
- Le départ du centre par les enfants doit se faire dans le calme pour éviter tout accident et le dérangement des personnes vivant à proximité.
- (cette liste n'est pas exhaustive)

IV Modalités d'accueil des enfants handicapés

Bien qu'il soit de plein pied, le centre est inadapté aux personnes à mobilité réduite en véhicule mobile. Par contre le centre peut mettre en place et s'adapter à toute autre forme de protocole particulier. Particulièrement en ce qui concerne les enfants sujets à des allergies graves. En effet le CLME et la ville de Champigny se sont coordonnés avec l'éducation nationale pour que les enfants puissent être accueillis en toute sécurité sur les structures. Le CLME a donc instauré un PAP (Protocole d'Accueil Personnalisé) qui fait suite au PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) mis en place par l'éducation nationale.

V Modalités d'évaluation de l'accueil

Evaluation du personnel d'animation: Outils d'évaluation formative. Evaluation portant tantôt sur les savoir, tantôt sur les savoirs être (attitudes) ou sur les savoirs faires (techniques).

Un bilan de fin de période nous permet de faire le point et d'évaluer le travail réalisé.

Un entretien individuel est mené au moins une fois par an par la directrice afin d'évaluer le travail, le comportement et l'implication de chacun.

L'équipe de permanents est évaluée au cours de la notation annuelle. Celle-ci est effectuée par le directeur du centre pour les animateurs et adjoint Le directeur par le directeur de secteur.

Des bilans plus courts sont organisés pour régler les problèmes au cas par cas et ainsi éviter de laisser perdurer des situations conflictuelles. Il nous permet également de réagir sur le projet et de rectifier, si besoin, nos moyens d'actions.

Avec les enfants un bilan est également mis en place afin de récolter leurs impressions et ainsi mieux répondre à leurs envies et besoins. Celui-ci s'effectue en fin de journée.

Evaluation des projets: Les actions font l'objet d'évaluation qualitative et quantitative. Les résultats sont évalués par rapport aux objectifs. Ces évaluations nous permettent de déterminer les suites à données et perspectives.

Des fiches bilan thématique (sortie, initiative, stage sportif, temps fort, projets) sont remplis par les animateurs après chaque actions.

VI Modalités d'accueil du CLAS

Sur le CLMO, le CLAS (Contrat Locaux d'Accompagnement Scolaire) est mis en place et organisé sous la responsabilité d'une animatrice permanente. Celle-ci est chargée d'assurer l'encadrement des enfants entre 16h15 et 19h les jours d'école.

Le CLAS a pour objectifs:

- D'une part, de contribuer à la réussite scolaire des enfants et des jeunes qui ne bénéficient pas de toutes les conditions de réussite aux plans scolaire et social
- D'autre part, de valoriser la place des parents ainsi que le rôle éducatif, composante indispensable à la réussite scolaire.

Afin que l'activité se passe dans les meilleures conditions, une salle est réservée chaque soir, exclusivement à l'activité CLAS. De plus les enfants ont à disposition un stock de petit matériel (crayons, stylo, gomme, règles...), de livre (manuelle par niveau, Becherel, dictionnaire, encyclopédie...) et un ordinateur.

Des rencontres sont organisées en début d'année avec l'équipe enseignante des deux groupes scolaires élémentaires (Anatole France et Jacques Solomon).

Les parents, en plus des rencontres spontanées, sont conviés au portes ouverte du CLMO et contacté en cas de besoin par l'animatrice.

Un bilan d'évaluation est rédigé chaque fin d'année scolaire.

VII Modalités logistiques

L'INSCRIPTION DES ENFANTS

Les enfants s'inscrivent pour la durée de l'année scolaire. Cela peut être fait à tout moment. Le dossier d'inscription est disponible directement sur le centre. Il est composé de deux feuilles (une de renseignement et une autre d'autorisation des parents), de 22 Euros pour l'année (ou 5.5 euros le trimestre) correspondant à une participation aux activités et de la photocopie des vaccins. Le dossier complet, l'enfant peut participer à toutes les activités du centre.

Cette adhésion permet aux enfants de participer à toutes les activités proposées sur le centre ainsi que de bénéficier de l'accompagnement scolaire.

L'ETAT DE PRESENCE

Un listing mensuel des enfants inscrit est remis par la secrétaire du CLME pour pointer les enfants tous les jours. De plus un état de présence hebdomadaire est rempli par la responsable afin de noter l'effectif des enfants ainsi que les heures de travail des animateurs titulaires et les présences des animateurs vacataire. Celui-ci est à remettre au directeur en fin de semaine.

TENUE DE LA COMPTABILITE

Un budget « dépenses » est remis par le directeur de l'association en début d'année civile. Il se répartit selon divers chapitres, tels que : les frais de séjour, le matériel pédagogique, les pique-niques, les

goûters, la documentation, les frais de réceptions et les transports. Un budget spécifique est aloué pour les deux mois d'été.

Les dépenses s'accomplissent au moyen d'une régie d'avance en espèces, renouvelée régulièrement contre factures justificatives remit au directeur de secteur.

Chacune des dépenses est enregistrée sur un tableau informatisé, permettant de toujours connaître l'état des comptes.

La directrice a le devoir de gérer ce budget et donc de le répartir de la façon la plus équitable possible sur l'année.

Pour se faire, un état prévisionnel est établi en fonction des diverses actions prévues, du nombre d'enfants accueillis...

LE JOURNAL DE CENTRE

Chaque mois et à chaque période de vacances, un journal de centre est édité. Celui-ci permet de communiquer le plus précisément possible aux enfants et aux parents les activités proposées sur la structure.

Il comporte les informations suivantes :

- coordonnée du centre
- horaires
- prénom des animateurs
- activités des mercredis, samedis et soirées
- une lettre aux parents
- une page d'informations diverses
- des jeux et coloriage.